[redacted]

COURRIER REÇU LE
07 OCT. 2021
ORLÉANS MÉTROPOLE

REÇU LE
07 OCT. 2021
Administration Générale

ORLEANS METROPOLE

A l'attention de Mr le Président de l'enquête publique pour le PLUM

Espace Saint Marc
5 Place du 6 juin 1944
45000 ORLEANS

Orléans,
Le 6 octobre 2021

Lettre recommandée avec accusé de réception

Référence : 1A 154 001 0180 6

Monsieur

Je suis propriétaire d'un terrain sis rue de la Fassière lieu-dit « le Quart » sur la commune d'INGRE, cadastré section XM 8 pour une contenance de 4810 m2.

Avec le PLU actuel, une partie de mon terrain est constructible, environ 1200 m2, classé en zone UD.

J'ai donc mis ce dernier en vente cet été, par l'intermédiaire de l'agence Bourgogne, et j'ai signé une offre d'achat fin septembre avec des clients du promoteur « maisons Pélican ».

Après renseignement, un nouveau PLUM est en cours de révision qui classerait l'ensemble de mon terrain en zone agricole.

Bien entendu, cela aurait pour effet un préjudice important pour moi, par une réelle perte économique, et c'est pourquoi je souhaiterais que la partie constructible soit classée en zone UR4-TL sur le PLUM et non en zone agricole.

Vous en souhaitant bonne réception, et dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

[redacted]